

Le Puy en Velay, le 28/09/2023

**Laurent BERNE**  
Secrétaire de la FNEC FP FO

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
de la Haute LoireObjet : *Situation de l'école de Paulhaguet*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Nous vous interpellons concernant la mise en œuvre du TER à Paulhaguet. Pour rappel, notre organisation syndicale s'était fortement opposée, dès 2022, à la mise en place de ce dispositif qui n'était souhaité par personne et nous avons alerté sur la mise en place de ce projet qui avait pour objectif de remettre en cause toute l'architecture de l'école publique communale.

Au regard des conditions dans lesquelles se sont déroulées la mise en œuvre de ce TER et des propos relayés dans la presse, nous avons raison de nous y opposer et de nous inquiéter de l'avenir des écoles du canton qui sont directement menacées à travers ce TER.

Dans le journal La Montage nous apprenons que Madame Laurence Weis, principale du collège, a été nommée directrice du TER de Paulhaguet. Dans l'article il est indiqué que la directrice du TER « enchaîne les rendez-vous » et se « dirige vers la « partie » école ».

Nous rappelons que l'école de Paulhaguet ne saurait être considérée comme une « partie » du TER de Paulhaguet mais comme une école publique avec son fonctionnement propre et non une composante du TER. Dans ce cadre, la directrice du TER ne pourra agir au sein de l'école ou interférer avec son fonctionnement. Nous rappelons que Madame Barra, directrice de l'école, et que madame Weis ont chacune des prérogatives respectives et qu'aucun lien hiérarchique ne pourrait exister.

C'est pourquoi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous alertons sur cette situation et nous vous demandons de veiller à ce que chaque acteur reste à sa place et qu'aucune ingérence dans l'école ne soit faite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre entière considération.

Laurent Berne

